

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

CORRESPONDANCES.

LA ST. JEAN-BAPTISTE AU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

M. L'ÉDITEUR,

Les élèves du collège de Montréal, qui savent si bien fêter leurs pères, ont montré lundi dernier qu'ils savaient aussi fêter le glorieux patron du Canada. Car sans parler du chant de la messe, célébrée à Notre-Dame, qu'ils ont exécuté de manière à exciter l'admiration, le soir ils se sont tous réunis sous les drapeaux du collège; et la feuille d'érable et le casor à la boutonnière, et la musique en tête, ils ont ainsi parcouru les corridors de la maison. Puis dans le même ordre traversant en différents sens, le lieu de leur récréation, ils ont été se grouper autour d'une magnifique estrade élevée au milieu de la cour, et entourée de sapins et de jeunes érables plantés pour l'occasion.

Au dessus de l'estrade figurait un transparent artistement travaillé, laissant voir en lettres de feu ce mot chéri pour leurs jeunes cœurs: "Jean-Baptiste." Un castor aussi de feu venait mettre la joie dans l'âme: enfin une superbe guirlande d'érable couronnait le tout.—Oh! il y avait là quelque chose de bien capable de faire sensation, et d'en imposer à tous les spectateurs. Aussi tous ont-ils éprouvé je ne sais quoi qui les animait et les transportait.

Après plusieurs airs de musique et de chant, quatre élèves prirent place sur l'estrade, et avec une force et une énergie qu'il était certainement impossible d'attendre de jeunes étudiants encore novices dans la déclamation, ils prononcèrent les discours dont voici à peu près la substance:

M. Lan ciôt, prié de monter le premier à la tribune, entretint la nombreuse assemblée des titres nombreux que le pays avait à notre amour. . . . La joie avait éclaté dans la chaumière du pauvre. Le vieillard oubliant le présent et l'avenir s'était transporté dans le passé: il avait, pour ainsi dire, repoussé la mort: son corps avait retrouvé des forces, son cœur ressentit de douces émotions. . . . Cette allégresse universelle, ces vives démonstrations d'amour envers notre belle patrie, n'étaient pas qu'une suite naturelle de ce sentiment puissant qui domine tous les cœurs. Elle avait des titres très réels et même particuliers à notre affection... Ici le jeune monsieur s'étendit assez longuement sur la noble origine de ses concitoyens... Aucun peuple des temps anciens et modernes ne pouvait se glorifier d'ancêtres aussi illustres que les nôtres... C'était d'eux que nous avions reçu les vertus sociales, les manières douces qui distinguaient toutes les classes de notre société... Notre vif attachement à notre religion qui faisait notre plus beau titre de gloire... Les nations étrangères pouvaient jouir de la gloire de leur victoires et de leurs triomphes, qui leur avaient coûté si cher et dont ils s'enorgueillissaient tant. Pour nous, nous jouissions d'une gloire bien plus douce à nos cœurs. Les monuments qui l'attestaient n'avaient point été cimentés par des larmes, mais ils les séchaient: la triste cyprès ne s'y répandait pas son ombre... Il s'en fallait beaucoup au reste que notre colonie peu nombreuse, fût totalement dépourvue de gloire littéraire et guerrière... Nous avions encore aujourd'hui de vieux citoyens dont l'Europe ne rougirait pas... Notre histoire offre une longue liste de héros dont l'Angleterre a su reconnaître le mérite... Elle offrait même un fait unique dans l'histoire du monde... on avait élevé une statue de marbre à la Virginie Romaine, ne devrait-on pas élever une statue d'or à la Virginie Canadienne?... Un autre motif d'aimer notre pays c'était le bonheur, la liberté réelle dont il jouissait sous un gouvernement doux, libéral et généreux... Les beautés naturelles du sol nous en offrait encore beaucoup. On n'ignorait en aucun lieu le phénomène de Niagara, cette énorme cataracte qui semblait dominer la nature entière et rendait la foudre muette, présentait à l'esprit l'image d'une force souveraine et terrible. Puisse cette image porter l'effroi dans l'à ne de qui-conque tentera d'asservir son pays, puisse-t-elle ronger sourdement le tyran, mêler du poison à tous ses plaisirs... Enfin la patrie avait été le témoin et le théâtre de nos jeux d'enfants, elle nous avait donné l'instruction, les mœurs, la subsistance; elle renfermait des restes bien chers à nos cœurs. Est-il une âme tendre et reconnaissante qui ne chérisse une semblable terre, une terre mêlée à de si précieuses cendres! Enfin le jeune Monsieur termina par une vive exhortation à l'amour de son pays... qu'il fallait prendre le serment solennel de le servir constamment par ses biens, son éducation et son sang s'il le fallait... Qu'il serait doux de pouvoir un jour se rendre à soi-même ce témoignage, j'ai été fidèle à mon Dieu, j'ai été fidèle à ma patrie.

M. Maréchal qui parut ensuite, après avoir décrit en peu de mots, le beau spectacle qu'offrait tout le peuple canadien en célébrant la fête de sa patrie; dit à ses condisciples que c'était un spectacle bien éloquent pour eux... qu'au milieu des réjouissances... il lui semblait voir la patrie, les yeux fixés sur eux, lui rappelant, comme une mère à ses enfans ce qu'ils lui devaient et ce qu'elle attendait d'eux.....

Que c'était la Providence qui les avait conduits dans la maison d'éducation où ils étaient, pour les mettre en état d'exécuter ses desseins et que la patrie attendait d'eux:

- 1°. Qu'ils fissent de bons citoyens;
- 2°. Qu'ils la servissent fidèlement;

Que non seulement l'intérêt de la patrie; mais leur intérêt personnel leur faisait un devoir d'être bons citoyens. L'honneur, fa dit l'orateur, nous le commande..... Il leur fit voir ensuite que la gloire qui n'est fondée que sur des ruines est une gloire de boue qui ne laisse après elle que l'infection; que la gloire véritable prend sa source dans la vertu, dans la pratique des devoirs attachés à l'état de concitoyens.....

Que c'est ainsi que l'ont entendu et que l'entendront toujours les hommes sensés; que les législateurs de leur patrie, les Socrate, les Platon, les Lycurgue, les Solon, s'étaient appliqués à inspirer à la jeunesse l'amour de la vertu, avant même de leur dire ce que c'est que l'amour de la patrie; persuadés qu'ils étaient qu'un homme ne peut aimer sa patrie s'il n'aime la vertu.....

Que chez les Romains l'amour de la patrie était l'amour de la vertu, de la justice, des lois, de la religion, et que, c'était cet amour de la patrie qui avait fait tant de grands hommes par ni eux, les Camille, les Régulus.....

Si ces grands hommes sortaient en ce moment des cendres de leur tombe, a dit l'orateur, si ces généreux et dévoués citoyens paraissaient au milieu de nous, tout chargés de lauriers, que leur découiraient le mérite et la vertu; quelles paroles sortiraient de leurs cœurs? la vertu, criaient-ils, en nous montrant leur tombeau; la vertu, jeunes canadiens, voilà le chemin qui conduit à la gloire, la vertu, voilà la base inébranlable sur laquelle vous devez établir votre renommée. Ames nobles et généreuses, ce sont des payens qui nous font entendre de telles paroles: ne rougissons point; mais à l'exemple de ces jeunes Romains, ambitionnons d'être hommes de bien, de bien servir la patrie; ambitionnons de faire honneur à cette maison qui nous a élevés; ambitionnons.....

Dans la seconde partie de son discours, le jeune orateur, après avoir démontré à ses condisciples, qu'ils étaient obligés de servir fidèlement leur patrie leur dit que, supposé qu'ils ne le fussent pas, les avantages que procurent les différents services que tout citoyen peut lui rendre, devaient seuls suffire pour les y engager..... Que bien servir sa patrie était une source de consolation pendant cette vie, et de gloire après la mort..... que dans la patrie tout citoyen avait de quoi faire du bien..... qu'il y avait de quoi suffire à tous les goûts..... L'orateur finit par encourager ses condisciples à faire de bons citoyens, de bien servir la patrie; et, en attendant que cela se réalise, de prononcer dans toute l'ardeur de leur âme, de graver dans leur cœur ce beau serment, qui doit être le serment de tous les hommes. *Amor Dei, amor patriæ, amor studii.*

M. Leclair monta ensuite à la tribune et dit qu'il s'était d'abord condamné au silence; mais l'approbation que ses dignes supérieurs, qui savent qu'on ne peut être bon chrétien qu'autant qu'on est bon citoyen, avait paru donner à la fête qu'ils avaient songé à chômer, avait tellement excité les sentiments qu'il éprouvait déjà, qu'il n'avait plus été en état de les maîtriser..... Il n'y avait pas en effet un cœur Canadien qui ne dut s'ouvrir à la plus vive allégresse en voyant son pays dans l'heureux état où il était actuellement... L'horizon de sa patrie avait été quelque temps obscurcie; mais aujourd'hui le soleil du Canada était plus radieux, plus éclatant que jamais... L'esprit de discorde et de parti avait disparu... Les différentes nations qui habitent notre sol, étaient devenues sœurs: elles s'étaient serré la main....

On n'a plus aujourd'hui qu'un seul désir, qu'un seul but, le bonheur du pays... Ce nouvel ordre de choses promet un avenir bien beau pour le Canada... Si, malgré les dissensions qui l'ont déchiré, il a fait un pas immense dans les arts et les sciences, qu'il ne sera pas la rapidité de sa marche à l'ombre de la paix et de l'harmonie?... La patrie doit un digne tribut de reconnaissance aux pères de famille qui sacrifiant les fruits de leurs sueurs pour lui procurer des citoyens recommandables, pour donner des défenseurs

à la justice et à l'innocence, des ministres à cette religion aussi grande que le monde.... A la vue de tous ces heureux changements, bien aveugle serait celui qui nierait que le Canada n'est pas appelé à jouer un rôle important sur ce vaste continent.... Si l'on portait un regard en arrière l'on verrait qu'il a déjà fait un pas dans la voie que la divine Providence lui a tracé et que tous les jours il suit sa vocation.... Les immenses forêts qui couvraient notre sol avaient disparu ainsi que leurs féroces habitants.... Les échos répètent plus des cris de guerre et des chants de morts ; mais des hymnes de reconnaissance et d'amour envers le ciel.... Notre pays sous un gouvernement paternel jouissait d'une liberté aussi pleine qu'on peut le désirer.... Heureux, mille fois heureux le peuple canadien de jouir d'un bien si précieux.... L'Angleterre venait encore de lui donner un témoignage de sa générosité, en lui rendant des concitoyens.... Son bienfait ne s'exerçait pas sur des cœurs ingrats.... Nous saurions encore verser notre sang pour la gloire de ce célèbre royaume, comme nos pères l'avaient versé.

L'orateur termina en exhortant ses condisciples à ne jamais mettre la patrie dans la nécessité de se repentir de leur avoir donné le jour. Que pour lui il était prêt à faire le sacrifice de sa vie même pour sa gloire.

Après une chanson composée pour la fête et qui fut chantée à grand cœur, M. Hercule Beaudry monta à la tribune pour adresser l'assemblée ; voici à peu près la substance de son discours :

Il exprima d'abord la joie dont ce jour si beau pour les Canadiens devait être marqué, puisque leurs vœux avaient été exaucés et que ce jour était devenu un jour de fête nationale, où les esprits et les cœurs se réuniraient pour implorer le glorieux patron du Canada.... Il dit ensuite qu'au milieu de cette commune joie, il était bon de profiter de la circonstance pour se rappeler ses devoirs envers son pays ; que c'était là le but principal d'une fête nationale telle que la St. Jean Baptiste.—Entrant ensuite en matière il nous fit voir que l'union seule entre les Canadiens pouvait assurer au pays des jours de bonheur et de prospérité.... Mais d'où dépendra l'union entre nous ? (demanda l'orateur). Oh ! puissions-nous ne jamais l'oublier ! de la conservation de deux choses que nous possédons et qui doivent être bien chères à un cœur Canadien, notre langue et notre religion. Oui, la langue française et la Religion Catholique, voilà notre égide, voilà les biens qu'un vrai fils du Canada doit avoir à cœur de conserver, à quelque prix que ce soit.... Ainsi donc de la conservation de la langue et de la religion que nous possédons, dépend le bonheur du Canada : deux propositions qui formaient le corps du discours.... Il demande ensuite quel était le citoyen vraiment dévoué à la cause de son pays, il fit voir que ce n'était que celui qui savait sacrifier ses biens, ses ressentiments, ses plaisirs, en un mot ses intérêts personnels aux intérêts de son pays ; que ce n'était enfin que celui qui avait à cœur de remplir honorablement les devoirs de la charge qu'il occupe dans la société. Après quelques beaux exemples, tirés de l'antiquité, je veux (dit-il) vous citer un exemple de nos jours, d'hommes qui ont compris ce que c'est que l'amour de son pays ; cet exemple je ne le chercherai pas dans les classes qui brillent à la tête de la société, non, c'est dans une classe d'hommes qui ne font pas grand bruit dans le monde, mais qui savent y faire du bien, je veux dire les Frères de la Doctrine Chrétienne, les jeunes Canadiens qui sont partis de cette société, qui savent sacrifier tout ce qu'ils peuvent espérer dans le monde pour le bien de leur pays. Oh ! voilà des hommes sur lesquels la société peut compter, qui lui préparent des citoyens vertueux qui seront du moins attachés à leur religion et à leur pays, etc.... Mais pour remplir ses devoirs envers le pays il faut l'aimer ; rien ne coûte au cœur qui aime, l'amour a bientôt vaincu tous les obstacles.... Eh, est-ce qu'il n'y a pas de raison d'aimer son pays ! doit-il être sans charmes pour nous ! oh ! qu'un cœur sensible lui en trouve pourtant... Oui, cet adage est bien vrai : *Mon pays, mon pays avant tout*, oui mon pays avant tout ! car à mon pays natal se rattachent de si doux souvenirs. C'est lui qui fut le berceau de notre enfance, le témoin de nos premiers plaisirs. Oh ! est-il de plus douces jouissances pour l'âme que de se rappeler les années qui se sont écoulées au sein d'une famille chérie, à l'ombre de la protection, d'un bon père, d'une mère tendrement aimée... C'est le pays qui nous rappellera ces souvenirs si chers à nos cœurs, quand les années auront blanchi nos cheveux... Et celui-là éprouve bien quelque sentiment d'amour pour son pays qui a confié à la terre les dépouilles mortelles d'un père ou d'une mère, qu'il chérissait, qui est allé quelquefois verser des larmes sur leur tombeau ; quand il songe que tout ce qu'il lui reste d'objets si chers à son cœur, c'est le sol du Canada qui le renferme ; plus d'une fois il s'écriera en essuyant ses yeux baignés de larmes : *Mon pays, mon pays avant tout*.

Après ces discours où percent tant et de si beaux sentiments de religion, la musique exécuta fort bien le *God save the Queen* et l'air *Vive la Canadienne*, pendant lequel les airs retentirent de bravos prolongés. Enfin le tout se termina par un feu roulant, bel emblème de ces jeunes cœurs enflammés d'amour pour la patrie.

Honneur donc aux élèves du Collège de Montréal ! Honneur à ces jeunes Canadiens : car leurs efforts n'ont qu'un but, la religion et la patrie...

M. L'ÉDITEUR,

Si vous le jugez à propos, vous direz sur votre intéressant journal qu'hier, 24 du courant, à St. Edouard les associés de la Tempérance, à l'instar des autres paroisses, ont eux aussi fêté la St. Jean-Baptiste, mais d'une manière toute religieuse sous le patronage du révérend Messire Perrault. Faute de préparatifs, on avait remis à l'année prochaine à chaumer la fête

avec plus de solennité. Mais monsieur le curé qui voulait profiter de la circonstance pour rallier les fidèles associés de la Tempérance, annonça au prône qu'il célébrerait la messe en faveur des associés et qu'il leur donnerait une instruction analogue. Ce qui fut exécuté ponctuellement : et à notre grande surprise il y eut grand concours, beaucoup de communions et notre digne curé a tenu sa promesse en déployant avec force et efficacité les avantages de la tempérance, tout en faisant un tableau fidèle et exact du vice odieux de l'ivrognerie.

Quoique tout l'ensemble ait été imprévu, cependant l'église était parée comme dans ses plus beaux jours de fête ; on y avait placé à différentes distances des branches d'érable, cet emblème significatif, et il n'y avait pas jusques aux Dames qui sont venues embellir la cérémonie en mêlant leurs voix aux chants des hymnes et des cantiques.

Chacun s'est retiré satisfait, résolu de faire quelque chose de mieux l'année prochaine, et de terminer la fête par un banquet convenable à des Tempérans.

Agréez, etc.

St. Edouard, 25 juin.

B. L. F.

## BULLETIN.

### Célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

Nous accusons la réception d'une correspondance signée A. B. Comme la publicité, qu'il demande probablement avec une louable intention, nous paraît devoir faire plus de mal que de bien, nous lui conseillons de s'adresser directement au chef de ce département. En lui donnant les renseignements nécessaires, il n'y a pas de doute que les désordres ne soient aussitôt réprimés.

Nous donnons insertion aujourd'hui à une annonce d'un M. Galt, commissaire de la compagnie des terres, que nous recommandons à l'attention des Canadiens. Si les qualités du sol répandues aux conditions avantageuses qui sont offertes, il n'y a pas de doute qu'un grand nombre de Canadiens qui désirent se procurer des terres, ne manqueront pas de profiter de cette heureuse circonstance.

Le patron des Canadiens et de la Société de Tempérance, le grand St. Jean-Baptiste, n'a pas été seulement l'objet de quelques fêtes particulières, mais de tout le pays. De toutes les parties de la province, nous recevons les nouvelles les plus flatteuses à ce sujet. Il n'est presque pas de paroisses qui n'y ait pris part, et ce qu'il y a de plus consolant c'est que partout la religion en fait la première base. C'est un heureux présage de persévérance et de bons effets. On voit que l'esprit national vibre fortement dans tous les cœurs canadiens. A la vue de si beaux sentiments, nous sommes plein d'espérance, et nous ne doutons nullement que chacun ne finisse par mettre de côté ses susceptibilités et ses ambitions individuelles et ne prenne la nationalité pour point de ralliement. Nous voyons avec plaisir que les Québécois, cette année, semblent avoir encore renchéri sur les années passées par leur zèle, leur concorde et leur unanimité. Les journaux de Québec sont remplis de magnifiques descriptions de cette fête vraiment nationale. On peut voir, dans une autre partie de cette feuille, ce qu'en disent le *Canadien* et le *Journil de Québec*. Si l'union fait la force, elle fait aussi quelques fois la grandeur et la beauté. Qui pourrait s'empêcher de désirer de prêcher l'union et la paix, quand on en voit de si louables effets ? Nous souscrivons donc de tout notre cœur à l'appel que l'*Aur-re* faisait dans un de ses derniers numéros. L'esprit de conciliation qui règne d'un bout à l'autre de ce morceau, fondé sur les recommandations d'un homme aussi ami des Canadiens que l'est M. Humes, nous engage à le reproduire tout entier. C'est ce que nous ferons dans notre prochain numéro. Nous sommes persuadé que chacun saura en apprécier le mérite et la sincérité dans les circonstances présentes.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

### CANADA.

—Une retraite a eu lieu dans la paroisse de Beaumont, la semaine dernière, et a produit les plus heureux fruits. Prêchée par M. Villeneuve, curé de St. Charles, elle s'est ouverte le dimanche 16 du courant, et s'est terminée le vendredi 21. La Société de Tempérance, qui n'avait pas encore été introduite dans cette paroisse, y a été organisée, et presque tout le monde s'est enrôlé sous sa bannière. Sur 750 communions, à peu près, qu'il y a dans la paroisse, 614 ont pris l'engagement de l'abstinence totale des liqueurs enivrantes. *Canadien*.

### ROME.

—On écrit de Rome, 22 avril : "Une profanation des plus étranges vient d'être commise dans la basilique de Saint-Pierre. Une très-jeune anglaise, lady T..., entra par curiosité à Saint-Pierre, et y assista à la célébration de la grand-messe. Blessée vivement dans ses sentiments protestants,

comme elle l'a dit elle-même, de la pompe somptueuse avec laquelle les cérémonies du culte s'exécutent dans cette première église de la chrétienté la jeune puritaine résolut de faire un scandale après l'office. Quand l'église fut presque entièrement vide, elle s'approcha de la balustrade du maître-autel et soufla plusieurs des nombreux cierges allumés autour de la statue de Saint-Pierre; puis elle se dirigea vers la célèbre statue assise du même apôtre, placée à l'extrémité de la nef, et dont tous les catholiques qui visitent l'église ont l'habitude de baiser le pied, et pour ridiculiser cette pratique elle jeta à la tête de la statue son manchon en soie, et ensuite elle fit lécher un des pieds de la statue par un petit chien qu'elle tenait sous le bras. Prise en flagrant délit par un des bedeaux, lady T...a été arrêtée et conduite à la prison de la ville. Déjà le procureur-général du tribunal d'inquisition dressait contre la jeune Anglaise l'acte d'accusation de sacrilège, crime qui, aux termes des lois existantes, entraîne la peine capitale, lorsque le pape, instruit de ce qui s'était passé, ordonna que l'affaire serait supprimée, en disant: C'est une jeune femme, un enfant, pardonnons-lui, elle ne savait pas ce qu'elle faisait. Néanmoins lady T...a été remise en liberté qu'après avoir pris par écrit un engagement formel de quitter Rome dans les vingt-quatre heures, et de ne jamais revenir dans cette ville. Elle est en effet partie, le jour même pour Naples.

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

*La Saint-Jean-Baptiste à Québec.*—Jamais depuis que cette société existe, il ne s'était fait de semblables préparatifs, jamais on avait vu tant de zèle, tant d'ardeur, tant de nationalité, dans la population canadienne-française de cette ville. Québec, cette ville abandonnée, commercialement désertée, cette ville déchue de sa splendeur première, semblait, hier, avoir repris son ancienne activité, et le sang paraissait circuler dans ses veines avec une vie inaccoutumée. On eût dit une fiancée parée de ses habits de noces. Aussi c'était un jour de fête et de culte national, un jour de réminiscences et un jour d'espoir. Le présent et le passé se donnaient la main, se touchaient comme les deux extrémités d'un arc. Depuis plusieurs jours on travaillait à orner les rues par lesquelles la procession devait passer, et l'ensemble offrait un aspect majestueux et rayonnant tout à la fois. Nous voudrions rendre justice à tout le monde, et signaler tous les frais d'une activité surabondante, d'un zèle plus démonstratif; mais du moins nous en citerons quelques uns, et si nous en omettons, qu'on accuse notre mémoire, mais que l'on croie à notre bonne volonté. Dans la rue Saint-George, faubourg Saint-Jean, il y avait une voûte de verdure de quatre-vingt pieds de long et toute garnie de pavillons à l'intérieur; c'était l'œuvre colossale de M. Lécuyer, musicien, de M. Drolet, maître forgeron, et d'une autre personne dont nous ignorons le nom. La rue d'Aiguillon, dans toute sa longueur, était superbement décorée d'arbres, de pavillons et d'arcs de verdure; Les marchands de la Basse-Ville, et surtout ceux de la rue du Fort et de l'escalier Champplain, méritent une citation particulière. Dans la rue du Fort on croyait marcher sous un immense dais tant les pavillons s'y pressaient, et, dans l'escalier, aux pavillons se joignaient comme une forêt de sapins qui ne laissait qu'un étroit passage. Mais ce n'était pas que dans les endroits que nous venons de citer qu'il y avait des décorations; car c'était ici arcs de triomphe, pavillons, îles, festons, couronnes, guirlandes de verdure, et partout des arbres des deux côtés du chemin; et Saint-Roch a déployé son zèle accoutumé.

A 5 heures et demie à peu près la procession formant un total de 12 à 15 cents personnes avec toutes ses bannières, ses drapeaux, etc., et le corps de musique de M. Sauvageau en tête, partait de l'Esplanade où étaient venues se rencontrer les diverses sections pour se rendre à la demeure de l'honorable Président; et de là à l'église de Notre-Dame, où devait se chanter une messe solennelle. Tout le monde était bien et décentement habillé, et c'était un beau coup d'œil que celui qu'offrait cette longue suite d'hommes marchant silencieusement et joyeusement trois par trois et croyant accomplir un religieux devoir. Ces hommes allaient donner une base solide à leur institution, en l'appuyant sur la religion de leurs pères. M. O'Reilly a prêché sur l'avantage pour la société du christianisme sur le paganisme, et sur son influence sur la civilisation.

À l'issue de la messe, il pleuvait, et, après quelque hésitation, le commissaire ordonnateur a donné avis que la procession était remise à 5 heures du soir, s'il faisait beau. À 5 heures, le temps n'était pas parfaitement rassuré, mais il ne pleuvait pas et le magnifique cortège a parcouru les rues indiquées à l'avance dans le programme, partout salué par des détonations continuelles d'armes à feu, et dans la rue Saint-Jean, Haute-Ville, un pavillon s'est baissé pour saluer les bannières. La procession qui n'était pas d'abord aussi nombreuse que le matin, n'est nécessairement grossie, par les membres en grand nombre qu'elle prenait sur son passage. Après deux heures de marche, elle est arrivée devant la demeure du Président, à qui des saluts ont été donnés ainsi qu'aux autres officiers. *Journal de Québec.*

Voici ce que le *Canadien* ajoute dans son numéro du 26 juin:

Grâce au beau temps qui a reparu lundi dans l'après-midi, la procession de la Saint-Jean-Baptiste a pu se réorganiser à 5 heures, et après avoir parcouru les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch, la basse et la haute-ville, elle a reconduit chez lui l'honorable maire, président de la société, qui de sa porte adressa aux sociétaires une courte allocution, à laquelle il fut répondu

par de bruyantes acclamations, et la foule se dispersa, la musique jouant le *God save the Queen*.

Hier soir environ 300 membres de la société se sont réunis dans un banquet préparé par M. Grace, dans la salle du théâtre, qui avait été décorée pour l'occasion dans le meilleur goût. Un peu après huit heures, l'honorable président est venu prendre sa place au milieu des plus vifs applaudissements et la musique a joué l'air national. Après le repas, le président porta les santés suivantes qui furent bues, à la mode des tempérants, avec tous les honneurs. En proposant la troisième, il fit un discours dont chaque phrase fut couverte d'applaudissements. Les discours qui suivirent les autres santés furent aussi vivement applaudis. Nous regrettons de ne pouvoir donner que les santés avec les noms des orateurs.

1.—*Sa Majesté la reine et la famille royale.*—Comme femme, elle a droit à nos hommages; comme souveraine à notre dévouement. L'amour d'un peuple libre fait sa force comme il fait sa gloire et son bonheur.—Musique: *God save the Queen*.

2.—*Au gouverneur-général.*—Ses vertus privées lui ont acquis l'estime et la reconnaissance générales.—Musique: *Old English Gentleman*.

3.—*La Saint-Jean-Baptiste et ceux qui la célèbrent.*—Puisse cette fête, en unissant de plus en plus les Canadiens, les engager à se prêter un mutuel appui, à nourrir dans leur cœur ce sentiment d'orgueil national, qui inspire et soutient les peuples dans la carrière du progrès; le succès dans cette voie est le seul gage de salut pour les Canadiens.—Musique: *A la claire Fontaine*.—Discours par M. le président.—Chanson par M. P. Plamondon.

4.—*A la Patrie.*—*Tout pour elle.*—Livrons-nous en ce jour aux transports que son amour excite dans nos cœurs. Jouissons et vivons dans elle, souffrons et mourons pour elle.—Discours par M. Charles Taché.—Chanson, *Sol Canadien*, chantée par M. E. Doucet.

5.—*Au peuple, source de tout pouvoir.*—Air Canadien, *Marché de Jean-Baptiste*.—Discours de M. Anger.

6.—*Le Clergé Canadien.*—Il joint à sa mission divine celle non moins sainte d'instruire la jeunesse: il est devenu ainsi l'apôtre de la civilisation comme il était celui de la morale.—Musique.—*Prière de Moïse*.—Discours par M. le docteur Bardy.

7.—*La Presse libérale.*—Gardiennne des libertés, elle éclaire les rois et les peuples sur leurs devoirs et sur leurs droits. Fille du génie, elle répand les lumières sous les lambris dorés du riche comme du pauvre, et rend ainsi les hommages égaux par l'intelligence.—Discours par M. Chauveau.—Musique: *la Parisienne*.

8.—*L'Éducation:* le grand niveleur que redoutent les despotes; C'est par elle que les peuples comme les individus améliorent le plus efficacement leur sort.—Discours par M. Derome.—Musique: air canadien.

9.—*A nos frères exilés.*—Puisse le bonheur de revoir leur patrie et l'accueil de leurs compatriotes leur faire oublier les souffrances qu'ils ont endurées dans l'exil!—Chanson: *Dans un cachot*, chantée par M. Ayrele Plamondon.

10.—*Aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste et autres sociétés bienfaitrices.*—Le sentiment de nationalité n'est jamais plus noble que lorsqu'il inspire la bienfaisance.—Discours par l'honorable T. C. Aylwin.—Musique: *Le bon ciné*, chantée par M. Dubord.

11.—*A l'Agriculture et à l'Industrie.*—Sources de richesses et de puissance pour les peuples, elles assurent leur bonheur et leur liberté.—Discours par M. Ulric Teesier.

12.—*A la jeunesse de tous les pays.*—Comme l'arbre, elle grandit noble et forte, et porte en elle sa sève. Puisse son énergie se manifester utilement en fruits dont la patrie s'enorgueillisse!—Discours par M. A. Plamondon.—Musique: air canadien, *Marche de Pierrot*.

13.—*A la France, pays de nos ancêtres.*—Nous devons respecter le sol qui les a vu naître et auquel nous devons notre nationalité. En vain voudrait-on effacer ce fait de notre mémoire: cet abandon, qui serait d'un cœur abject, n'est point d'ailleurs, dit quelqu'un, dans la nature de l'homme. On n'oublie pas la langue dans laquelle on a reçu les caresses de sa mère, dans laquelle on a fait l'amour; la langue qui nous a donné nos premières idées, qui exprime celles que nous avons créées; la langue dont les expressions rappellent ces moments de bonheur, de plaisir, et de gloire, est appuyée sur leur souvenir qui console la vieillesse; ces impressions profondes passent les pères aux enfants et de génération en génération.—Musique.—Chanson, *La France*, chantée par M. Louis Lemoine.

14.—*Le beau sexe.*—Il règne par la douceur; son sceptre est la beauté, sa couronne l'innocence; ses pleurs sont ses armes auxquelles rien ne peut résister.—Discours par M. Rhéaume.—Musique.—Chanson par Napoléon Balzaretti.

FRANCE.

Le mois de mai est fécond en graves enseignemens.

En 1834, La Fayette mourut au mois de mai.

En 1834, c'est dans ce mois encore que meurt Jacques Laffitte.

Laffitte et Fayette étaient les deux mobiles principaux de la révolution de juillet. Ils étaient les deux parrains de la royauté du 9 août.

Fidèles tous deux aux idées de l'insurrection, tous deux sont morts dans la disgrâce du gouvernement qu'ils avaient élevé de leurs propres mains; et l'on se souvient que Jacques Laffitte a demandé solennellement pardon à Dieu et aux hommes de ce qu'il proclamait son erreur.

## ESPAGNE.

— On ne parle maintenant à Madrid que du prochain voyage de la cour; toutes les questions politiques restent en suspens, et il paraît décidé qu'elles ne seront résolues qu'après le retour. A Caldas de Monbuys, près Barcelone, dont les eaux minérales ont été prescrites à la jeune reine, on faisait des préparatifs pour recevoir et loger convenablement LL. MM.

Le bateau à vapeur anglais *le Vesuvius* était arrivé à Barcelone; il devait en repartir le 15 pour aller prendre à Valence sir Lytton Bulwer, ministre plénipotentiaire d'Angleterre, et le conduire à Barcelone. Pendant le séjour des reines dans la Catalogne, la station anglaise devait se composer de trois bâtiments de guerre: la frégate *Belvidera* qu'on attendait sous peu de jours, le brick *Scout* et le bateau à vapeur *le Vesuvius*.

## LE DUEL.

Un des derniers jours du mois dernier, M... alla au théâtre des Variétés; à la sortie, un homme qu'il ne connaissait pas, mais qui avait plus que bien diné, lui marcha à plusieurs reprises sur les talons; M... se fâcha, et après quelques mots peu aimables ils changèrent leurs cartes.

Le lendemain M... alla trouver un ami, lui fit part de son aventure, et lui remit la carte de son adversaire pour qu'il allât voir ses dispositions.

— Quel homme est-ce? demanda l'ami. — Un homme gros et court, avec des favoris bruns. — Au bout d'une heure l'ami revient.

— Eh bien? — Mais l'affaire est arrangée. — Ah! ah! — Vous tirerez le pistolet à dix pas. — Comment! tu n'as pas pu l'arranger autrement? — Non, je suis arrivé chez ton homme, il m'attendait; c'est lui qui m'a ouvert la porte: "Monsieur, lui ai-je dit, êtes-vous M. de C...?" — Oui, monsieur. — Je viens de la part... — Je sais monsieur, il s'agit de la querelle des Variétés. — Oui, monsieur. — Eh bien! monsieur, quelles sont les armes de votre ami? — Mais, monsieur, il me semble que... — Rien du tout; monsieur, votre ami s'est conduit de telle façon que j'en accepterais pas même d'excuses.

— Tu comprends que j'ai répondu fièrement que je n'étais pas chargé d'en faire. — Eh bien! — Eh bien! comme je te disais tout à l'heure, à Vincennes; le pistolet, à dix pas. — C'est fort désagréable. — Oui, certes, mais il paraît que tu as été fort brutal. — Ah ça, tu es fou! il m'a marché sur le pied, et m'a dit que si je n'étais pas content, il était à ma disposition.

— Mon pauvre ami, ta mémoire te trompe; M. de C... vient de me raconter précisément la même chose, seulement en changeant les rôles. — Je t'assure... — Non. Nous avons bien diné, et tu te rappelles pas!... Ah! ça... — Voyons, lpartons. — Mais c'est que je ne suis pas altéré de son sang, ce brave homme, c'est tout au plus si je le reconnaîtrais.

— Je le crois bien, le signalement que tu m'as donné de lui ne lui ressemble pas plus que si tu ne l'avais jamais vu. Tu m'annonces un homme gros et court, avec des favoris bruns; ton homme est grand, mince et blond. — Allons son fiacre est en bas, le mien le suivra. — Il fallait donc que je fusse bien gris, d'honneur, je ne sentais rien.

On monte en voiture, on part; il pleuvait à verse. On arrive à Vincennes, les deux adversaires sont en présence. — Ah ça, messieurs, dit M..., il y a ici un quiproquo, ce n'est pas avec monsieur que j'ai affaire. — Tais-toi donc, dit tout bas l'ami, tu étais gris. — Mais, dit M. de C..., monsieur n'est pas l'homme avec lequel j'ai échangé ma carte hier au soir. — C'était, dit M..., à la sortie des Variétés? — Non, c'était à l'entrée. — A la sortie. — Non à l'entrée. — Mais tais-toi donc, dit l'ami de M..., je te dis que tu étais gris. — Vous m'avez marché sur le pied, dit M. de C... — Non, au contraire. — Pardon, c'est que je suis bien sûr... Enfin, quelque soit celui qui ait tort, nous nous sommes querellés et nous avons pris rendez-vous. Il n'y a pas de quiproquo. C'était vous, chargez les armes, messieurs. C'est étonnant; je vous aurais cru bien plus gros. — Et vous, vous me paraissiez énorme.

— Vous aviez bien diné, continua M..., pendant qu'on mesurait les pas. — Moi au contraire je n'avais pas diné du tout, je soupais le soir, et... mais c'est vous qui... — Messieurs, en place, dirent les témoins.

M..., placé vis-à-vis de M. de C..., tire de son gilet la carte de son adversaire, et, l'ayant relue, dit: "Tirez, M. de C... — Non, dit M. de C..., je ne tire pas le premier; à vous, M. Léonard. Comment Léonard? — C'est le nom qui est sur votre carte. — Point du tout. — La voilà. — Ce n'est pas ma carte, jje m'appelle M..."

Les témoins se rapprochent. — Oh ça! qu'est-ce que cela veut dire? — J'ai cependant à ma sortie échangé ma carte avec un homme qui m'a marché sur le pied et qui a répondu à ma plainte: "Si vous n'êtes pas content voici ma carte." — Mais, dit M. de C..., c'est précisément ce qui m'est arrivé à l'entrée. — Mon homme est gros et court et a des favoris bruns. — Le mien est gros et court, je ne sais s'il a des favoris. — Il était tout-à fait ivre. — Je n'osais vous dire à quel point il l'était quand je croyais que c'était vous. — C'était le même.

A force d'explications, on finit par comprendre que M. Léonard, le gros inconnu, avait eu d'abord une querelle et un échange de cartes avec M. de C..., en entrant au théâtre, et qu'en sortant il avait renouvelé la même scène avec M...; mais qu'au lieu de lui avoir donné sa propre carte, il lui avait donné celle de M. de C..., qu'il venait de recevoir.

— C'est une erreur, dit M...; mais où demeure-t-il?

On regarda la carte de M. Léonard: il n'y avait pas d'adresse.

— C'est plutôt un trait de bon sens, dit M. de C...; il l'aura pensé que s'il se trouvait deux hommes assez fous pour prendre au sérieux une semblable querelle, c'était entre eux qu'ils devaient se battre.

LA COMPAGNIE DES EERRES ANGLO-AMÉRICAINES désirant donner toute facilité pour l'établissement des familles canadiennes respectables sur LEURS TERRES DANS LES TOWNSHIPS qui sont sur les bords des rivières d'Yamaska, Nicolet et Bécancour, est maintenant à prendre des arrangements au moyen desquels, toutes informations relatives aux terres offertes en vente seront données dans les Seigneuries Canadiennes-Françaises.

Les conditions de vente sont dressées de manière à encourager chaque fermier industriel et entreprenant quoique pauvre et sont comme suit: Pendant les premiers dix ans, l'acheteur devra payer exactement le premier jour de Février de chaque année une rente annuelle égale à l'intérêt sur l'achat de la terre, et sur l'accomplissement de ces conditions, on passera alors un contrat de vente, qui rendra l'argent d'achat payable en quatre paiements annuels égaux.

La compagnie en donnant publicité à ces conditions désire procurer à la population industrielle canadienne-française le moyen d'obtenir des terres fertiles et à bon compte dans le voisinage de leurs amis et parents, sans les assujétir aux taxes onéreuses de la tenure seigneuriale; et la partie intelligente et influente des Canadiens est instamment priée de coopérer dans un plan qui préviendra la subdivision continuelle des fermes, ce qui est cause que le pays s'épuise et s'appauvrit graduellement.

Dans les cas où aucun nombre considérable de familles désireraient s'établir ensemble, la compagnie croira de son devoir de donner des terrains convenables pour bâtir des églises, presbytères, écoles, etc.

On peut faire application en s'adressant par lettres, franchises de port, au bureau principal de la compagnie, à SHERBROOKE, jusqu'à ce que les arrangements pour références locales aient été complétés.

A. T. GALT,  
Commissaire.

## A VENDRE.

ACE BUREAU,

CANTIQUÉ pour la TEMPÉRANCE.

## Ornements d'Église.

## AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sousigné, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabriciens de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

A. M. J. C. ROBILLARD, }  
NEW-YORK. }

"Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier leurs ordres. Ils auront d'abord la facilité de

## CHOISIR SUR ECHANTILLONS

et même de faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique." Les échantillons des objets les

## PLUS RICHES ET LES PLUS NOUVEAUX,

seront exposés à Montréal, aux Magasins de JOSEPH ROY, Ecr., et plus tard à Québec, chez G. D. BALZARETTI, Ecr.

On remplira avec un soin tout particulier les ordres en tout genre, qu'on voudra bien remettre pour OBJETS D'ÉGLISE.

On fera venir les ORNEMENS tout faits, si on le préfère.

J. C. ROBILLARD,

No. 32, Beaver à l'encoignure de Broad Street, New-York.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, Propriétaire.  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, Propriétaire.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.